



Rapport

de la

**Commission de Gestion
2009/2010**

pour l'exercice comptable 2009

Table des matières

Membres de la Commission.....	3
Séance constitutive du 14 octobre 2009.....	3
Thèmes des contrôles :	4
Liste de visites :	4
Dates des séances de la Commission :	4
Séance du 18 novembre 2009.....	5
Contrôle des préavis bouclés	5
05 / 2008 - Implantation d'un terrain multisports, au Pontet	5
08 / 2008 - Rénovation et remplacement des installations de diverses places de jeux.....	5
10 / 2008 - Remplacement d'un véhicule utilitaire tout-terrain.....	5
Séance du 9 décembre 2009	6
Visite Ressources Humaines et Bourse communale.....	6
Ressources humaines	7
Séance du 20 janvier 2010.....	8
Visite du Poste de ville du Pontet.....	8
Visite du Réfectoire scolaire du Pontet.....	9
Séance du 24 février 2010	10
Visite du cimetière	10
Forêt communale	11
Séance du 9 mars 2010.....	11
Contrôle des vacances de la Municipalité.....	11
Contrôle des préavis bouclés au 9 mars 2009	11
02 / 2007 - Collège Vénus - Assainissement des façades Est et Nord	12
07 / 2007 - Chemin de la Cocarde – Mise en séparatif de l'évacuation des eaux.....	12
01 / 2008 - Collège Vénus - Assainissement des façades Ouest et Sud	12
Séance du 24 mars 2010.....	13
Visite STEP intercommunale de Bussigny	13
Séance du 7 avril 2010.....	16
Contrôle des comptes communaux	16
Séance du 14 avril 2010.....	19
Contrôle des comptes intercommunaux.....	19
Séance du 28 avril 2010.....	20
Préparation des questions à la Municipalité	20
Séance du 5 mai 2010.....	20
Rencontre avec la fiduciaire	20
Séance du 11 mai 2010.....	21
Préparation de la rencontre avec la Municipalité.....	21
Séance du 17 mai 2010.....	21
Rencontre avec la Municipalité.....	21
Séance du 2 juin 2010.....	22
Finalisation du rapport	22
Remerciements	22
Conclusions	23

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Membres de la Commission

Président : Germain Schaffner groupe PSIG
Rapporteur : Jean-Michel Barbey groupe FORUM

Membres : Samuel Karlen groupe ACDE
 Claude Masson groupe ACDE
 Christine Meyer-Favey groupe ACDE

 Christophe Cartier groupe FORUM
 François Chapuis groupe FORUM
 Hans-Peter Guilbert groupe FORUM

 Nicole Mocanou groupe PSIG
 Francesco Volpi groupe PSIG

 Michel Miéville groupe UDC

Délégué de la Commission des Finances :

 Charles Karlen groupe ACDE

Séance constitutive du 14 octobre 2009

Les membres nommés à la Commission de Gestion pour l'exercice 2009 se sont réunis en assemblée constitutive dans la salle des conférences de l'Hôtel de Ville.

M. Germain Schaffner ouvre la séance et souhaite la bienvenue à chacun. Il rappelle le règlement du Conseil communal selon lequel la Commission de Gestion s'organise elle-même et propose l'élection du président et du rapporteur (art. 44). Selon un tournoi entre les différents partis, le président doit être du groupe PSIG et le rapporteur du groupe FORUM.

M. Germain Schaffner est élu président et M. Jean-Michel Barbey rapporteur. Ces deux élections sont faites à l'unanimité.

La Commission des Finances n'a pas encore désigné le membre qui sera délégué auprès de notre Commission. Nous souhaitons que le membre désigné nous appuie lors des séances qui concerneront les comptes. Par ailleurs ce délégué devrait proposer à la Commission de Gestion un chapitre analytique en ce qui concerne les résultats des comptes et la situation financière de la commune à fin 2009, et nous donner ses commentaires sur les comptes intercommunaux.

La Commission étant ainsi constituée, le président ouvre officiellement la séance en rappelant les attributions et devoirs de la Commission de Gestion selon les articles 113 à 121 du règlement du Conseil communal d'Ecublens.

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Aucun membre du personnel communal n'en faisant partie, la Commission de Gestion peut donc travailler valablement.

La liste des membres est mise à jour. Les informations aux membres de la Commission de Gestion seront faites par messagerie électronique.

Le président invite les commissaires à faire des propositions concernant les visites à effectuer et les thèmes à traiter.

La Commission décide, pour l'exercice 2009, de traiter dans ses contrôles des thèmes suivants et d'effectuer les visites suivantes :

Thèmes des contrôles :

- Les préavis clôturés en 2009
- Les vacances municipales.

Suite à la discussion, les propositions de visites suivantes sont retenues :

Liste de visites :

- Bourse communale.
- Réfectoire scolaire du Pontet.
- Poste de ville du Pontet.
- STEP de Bussigny.
- Ressources humaines.
- Cimetière et forêts

Dates des séances de la Commission :

14.10.2009	20h	Séance constitutive + plan des visites et contrôles
18.11.2009	20h	Contrôle des premiers préavis clôturés
09.12.2009	17h	Visite Ressources humaines, Bourse communale
20.01.2010	11h	Visite Poste de ville et réfectoire scolaire, Pontet
24.02.2010	17h	Visite Cimetière et forêts
09.03.2010	20h	Contrôle vacances Municipalité et suite préavis
24.03.2010	17h	Visite STEP, Bussigny
07.04.2010	20h	Comptes communaux
14.04.2010	20h	Comptes communaux et intercommunaux
28.04.2010	20h	Préparation des questions à la Municipalité
05.05.2010	19h	Rencontre avec la Fiduciaire Réception du rapport de la Municipalité
11.05.2010	20h	Préparation de la rencontre avec la Municipalité
17.05.2010	19h	Rencontre avec la Municipalité
02.06.2010	19h	Finalisation du rapport
07.06.2010	10h	Remise du rapport.

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Séance du 18 novembre 2009

Contrôle des préavis bouclés

Les préavis 05/2008, 08/2008 et 10/2008 sont contrôlés par la Commission.

La Commission tient à relever la très bonne qualité des dossiers présentés. Toutes les pièces sont parfaitement classées, ce qui facilite le contrôle.

05 / 2008 - Implantation d'un terrain multisports, au Pontet

L'ensemble des pièces produites sont contrôlées et ne soulèvent aucune remarque particulière.

Montant du crédit accordé :	Fr. 149'500. -
Montant total des dépenses :	Fr. 143'909.85
Moins-value de dépenses :	Fr. 5'590.15

Une subvention du fonds du sport de Fr. 21'500.- et une subvention de l'ASF de Fr. 20'000.- porte le coût total à charge de la Commune à Fr. 102'409.85

Tous les travaux ont été effectués conformément au préavis.

08 / 2008 - Rénovation et remplacement des installations de diverses places de jeux

L'ensemble des pièces produites sont contrôlées et ne soulèvent aucune remarque particulière.

Montant du crédit accordé :	Fr. 226'000. -
Montant total des dépenses :	Fr. 225'199.25
Moins-value de dépenses :	Fr. 800.75

Une subvention de Pro Juventute de Fr. 5'000.- porte le coût total à charge de la Commune à Fr. 220'199.25

Tous les travaux ont été effectués conformément au préavis.

10 / 2008 - Remplacement d'un véhicule utilitaire tout-terrain

L'ensemble des pièces produites sont contrôlées et ne soulèvent aucune remarque particulière.

Montant du crédit accordé :	Fr. 165'000.-
Montant total des dépenses :	Fr. 167'999.95
Plus-value de dépenses :	Fr. 2'999.95

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Les coûts supplémentaires de Fr. 2999.95 concernent la fourniture d'un système hydraulique à haute performance, nécessaire à l'utilisation d'une épareuse (achetée en 2009 dans le cadre du budget).

Séance du 9 décembre 2009

Visite Ressources Humaines et Bourse communale

La Commission s'est retrouvée à l'administration communale au Motty avec M. Pierre Kaelin, Syndic, Mme Françoise Oliva, cheffe du service des ressources humaines et M. Claude Salzman, chef du service des finances.

La Commission commence par une petite visite des combles du bâtiment. Ceux-ci sont en chantier suite au déménagement du service de la bourse à l'étage inférieur. M. Kaelin nous explique que les travaux en cours sont uniquement des travaux intérieurs. Un accent particulier est mis sur l'isolation de la toiture afin d'améliorer les problèmes de chaleur en été et de froid durant l'hiver.

Les combles accueilleront ensuite le service des Ressources humaines et une salle de conférences.

Pour ce qui est de l'installation de l'ascenseur, seul travail qui touchera l'enveloppe extérieure, à l'arrière du bâtiment, notre syndic nous informe que les travaux ont pris un peu de retard en raison de problèmes avec le service cantonal des monuments historiques.

La visite continue au 1er étage du bâtiment dans les anciens locaux de la police. Nous constatons les travaux qui ont été effectués afin de fournir un bel outil de travail pour les services de la bourse. La luminosité et l'espace mis à disposition sont très appréciés par les personnes qui y travaillent. Les conditions de travail sont nettement améliorées et c'est aussi plus agréable pour les gens de l'extérieur qui viennent à la bourse.

Nous visitons également le nouveau bureau de M. Salzman qui se trouve dans l'ancien bureau du Commissaire de police, salle qui était également l'ancienne salle de la Municipalité.

Bourse communale

M. Salzman, chef du service des finances, est secondé par son adjointe, Mme Bignens, qui quittera ses fonctions au 31 décembre 2009. Un nouvel adjoint a été engagé pour le 1er mars 2010.

Les tâches de la bourse communale sont :

- Finances
- Comptabilité
- Impôts et taxes communales
- Caisse
- Contentieux
- Gérance des immeubles communaux
- Gestion du portefeuille des assurances
- Gestion du parc informatique communal
- Vente des cartes journalières CFF-AG Flexicard
- Vente des abonnements généraux de la CGN

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

M. Salzmann nous informe qu'une analyse de tous les contrats d'assurance est en cours, ce qui devrait permettre de substantielles économies.

Depuis son arrivée à Ecublens, M. Salzmann a procédé à divers changements dans l'organisation de son service qui ont amélioré son fonctionnement.

Ressources humaines

Mme Oliva, cheffe du personnel, remet à la Commission un exemple de descriptif de poste que nous avons tout loisir de consulter.

Chaque membre du personnel communal a reçu son descriptif de poste.

Les cahiers des charges des chefs de services sont encore à revoir.

Les tâches de l'office du personnel sont :

- Engagement du personnel
- Gestion administrative et financière de l'office du personnel
- Gestion et organisation de la formation du personnel
- Santé et sécurité au travail

Mme Oliva nous informe qu'il n'y a pas de syndicat au sein du personnel communal.

Elle a la charge de régler les conflits qu'il peut y avoir au sein des services.

Des massages assis sont proposés au personnel qui le désire.

Le système d'évaluation du personnel est à revoir, il date de 10 ans.

Une évaluation du personnel a lieu tous les 2 ans.

La commune emploie 102 personnes, pour 72 EPT (équivalent plein temps)

Séance du 20 janvier 2010

Visite du Poste de ville du Pontet



La Commission est accueillie au poste de ville par M. Michel Farine, Municipal et le Capitaine Pascal Treboux, remplaçant du commandant de PoOuest.

La Commission fait une visite des locaux et se rend compte de la bonne qualité des travaux qui ont été exécutés. L'espace est utilisé de manière fonctionnelle et les conditions de travail du personnel semblent très bonnes.

Le déménagement du service dans ses nouveaux locaux a eu lieu en juin 2009. Les délais ainsi que les prix des travaux ont été respectés.

M. Treboux relève que l'emplacement du nouveau poste de ville est beaucoup plus stratégique. Il y a beaucoup plus de monde qui vient au poste et il faut relever l'accès facilité pour les personnes à mobilité réduite.

L'effectif du personnel du poste de ville se compose de 2 policiers, qui sont également de réserve pour remplacer au niveau service mobile de PoOuest, et d'une secrétaire. Un assistant de police et une assistante à 80% ont également leur point de rattachement à ce poste. Ils interviennent entre autres pour le contrôle du stationnement sur les communes de Chavannes et d'Ecublens.

La Commission visite ensuite les 2 garages installés dans le cadre du préavis ; ceux-ci servent de dépôt de matériel et de place de stationnement pour la voiture. Le nouveau garage, installé récemment pour abriter le fourgon, nous est également présenté.

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

M. Treboux nous rappelle que PoOuest paie un loyer à la commune d'Ecublens pour l'utilisation du local du poste de ville ainsi que des 3 garages.



Visite du Réfectoire scolaire du Pontet

La Commission est reçue au réfectoire par Mme Pascale Manzini, Municipale et Mme Sylvette Ménétreay, adjointe administrative.

La Commission commence par une petite visite des installations et constate que le choix du revêtement de sol (parquet) n'est pas très judicieux. Ce revêtement n'est pas pratique à entretenir et, en plus, pas des plus esthétique. Mme Manzini nous informe que les chaises sont neuves et que des nouvelles tables doivent arriver.



Le réfectoire est en fonction depuis la rentrée scolaire d'automne 2009. Ce local, très apprécié par les 4 personnes qui y travaillent, accueille actuellement 45 enfants en provenance des collèges d'Epenex, du Croset et du Pontet. Il est conçu pour 60, mais actuellement l'encadrement ne permet pas de prendre plus de personnes.

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Un transport par bus scolaire est organisé de 11h50 à 13h30, afin d'acheminer et de ramener les élèves qui viennent des collèges d'Epenex et du Croset.

Mme Ménétrey nous signale qu'un supplément de demande est constaté depuis l'été. Celui-ci est certainement dû aux élèves qui ont rejoint le Pontet et qui étaient habitués à prendre leur repas au réfectoire de la Coquerellaz, qui reçoit 50 élèves actuellement.

Les repas servis aux enfants sont confectionnés par un traiteur qui les livre sur place. Le prix du repas varie entre Fr.4.50 et Fr.14.- en fonction du salaire des parents.

Il est à noter qu'il y a actuellement une liste d'attente, autant pour le réfectoire du Pontet que pour celui de la Coquerellaz.

Séance du 24 février 2010

Visite du cimetière



La Commission est accueillie par M. Christian Maeder, Municipal, M. Marcos Morano, chef du service des travaux et M. Ronald Meuter, chef du service des bâtiments.

M. Meuter nous ouvre les portes du bâtiment de service et la Commission peut constater que ce bâtiment est construit de manière fonctionnelle. Nous remarquons que dans la partie WC, qui est également accessible aux personnes à mobilité réduite, il manque une barre de soutien. Nous pensons qu'il serait judicieux de rajouter sur la porte, une plaquette mentionnant WC. M. Meuter nous dit que le nécessaire sera fait.

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Cette partie du bâtiment est gérée par une gâche électronique qui permet sa fermeture pour la nuit. La partie de droite sert de dépôt pour les outils utilisés par le personnel d'entretien du cimetière.

M. Morano nous guide ensuite pour la visite du cimetière. La place qui reste disponible dans la partie de l'ancien cimetière restera en verdure et sera aménagée avec des arbres. Environ 90 places pour des nouvelles tombes sont disponibles dans la partie de l'agrandissement. Un nouveau chemin de service traverse cette nouvelle surface qui est fermée par 2 portails. Une place a été conçue à l'extérieur pour permettre l'entreposage d'une benne pour le ramassage des déchets verts.

Forêt communale

M. Laurent Robert, garde forestier, nous informe que notre commune fait partie du Triage intercommunal de la Venoge. La surface de forêt sur la commune d'Ecublens est de 32 hectares. Elle est certifiée FSC.

Une forêt certifiée est une forêt gérée selon les principes du développement durable et reconnue comme telle par un organe de certification. Le certificat FSC est délivré par le Forest Stewardship Council (FSC), Conseil international de gestion forestière. Le FSC a fixé des principes et critères portant sur l'exploitation des forêts suivant des critères écologiques et sociaux, des standards qui doivent être respectés dans les forêts du monde entier portant le label FSC.

La coupe de bois annuelle est d'environ 220 m³, ce qui est égal au volume de croissance annuel de notre forêt. Les abattages sont confiés à une entreprise forestière spécialisée. Les travaux d'entretien sont effectués par les services communaux. Le garde forestier effectue une tournée annuelle de sécurité, il conseille la commune sur la stratégie en matière de nouvelle plantation.

M. Robert nous informe que notre forêt est saine et relève la très bonne collaboration qu'il a avec les services de notre commune.

Séance du 9 mars 2010

Contrôle des vacances de la Municipalité

La Commission a procédé au contrôle des vacances des Municipaux. Il n'y a pas eu de remarque particulière.

Contrôle des préavis bouclés au 9 mars 2009

Les préavis 02/2007, 07/2007 et 01/2008 sont contrôlés par la Commission.

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

02 / 2007 - Collège Vénus - Assainissement des façades Est et Nord

L'ensemble des pièces produites sont contrôlées et ne soulèvent aucune remarque particulière.

Montant du crédit accordé :	Fr. 480'000. -
Montant total des dépenses :	Fr. 437'978.55
Moins-value de dépenses :	Fr. 42'021.45

Une subvention du centime climatique de Fr.17'762.60 a été obtenue.

Tous les travaux ont été effectués conformément au préavis.

07 / 2007 - Chemin de la Cocarde – Mise en séparatif de l'évacuation des eaux

L'ensemble des pièces produites sont contrôlées et ne soulèvent aucune remarque particulière.

Montant du crédit accordé :	Fr. 308'000. -
Montant total des dépenses :	Fr. 269'226.35
Moins-value de dépenses :	Fr. 38'773.65

La moins value de dépenses est due au fait que la TVA n'est pas comptabilisée dans le montant total des dépenses.

Tous les travaux ont été effectués conformément au préavis.

01 / 2008 - Collège Vénus - Assainissement des façades Ouest et Sud

L'ensemble des pièces produites sont contrôlées et ne soulèvent aucune remarque particulière.

Montant du crédit accordé :	Fr. 509'000. -
Montant total des dépenses :	Fr. 425'462.70
Moins-value de dépenses :	Fr. 83'537.30

Une subvention du centime climatique de Fr.17'597.40 a été obtenue.

L'importance de la moins-value de dépenses est due au fait que la plupart des travaux ont pu être adjugés pour des sommes inférieures aux devis obtenus avant le dépôt du préavis.

Tous les travaux ont été effectués conformément au préavis.

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Séance du 24 mars 2010

Visite STEP intercommunale de Bussigny



La Commission, accompagnée de Mme Danièle Petoud Leuba et M. François Massy, Municipaux, ainsi que M. Ronald Meuter, chef du service des bâtiments, se retrouve à la STEP de Bussigny. Nous sommes accueillis par M. Jean-Daniel Luthi, Municipal et M. Claude Falconnier, technicien communal.

M. Luthi nous donne quelques chiffres et explications sur la STEP de Bussigny :

Communes concernées:

Bussigny [+ Vidy]

Ecublens [+ ERM + Vidy]

Echandens [+ ERM]

Clé de répartition (adaptée tous les 5 ans):

Bussigny 62 %

Ecublens 26 %

Echandens 12 %

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

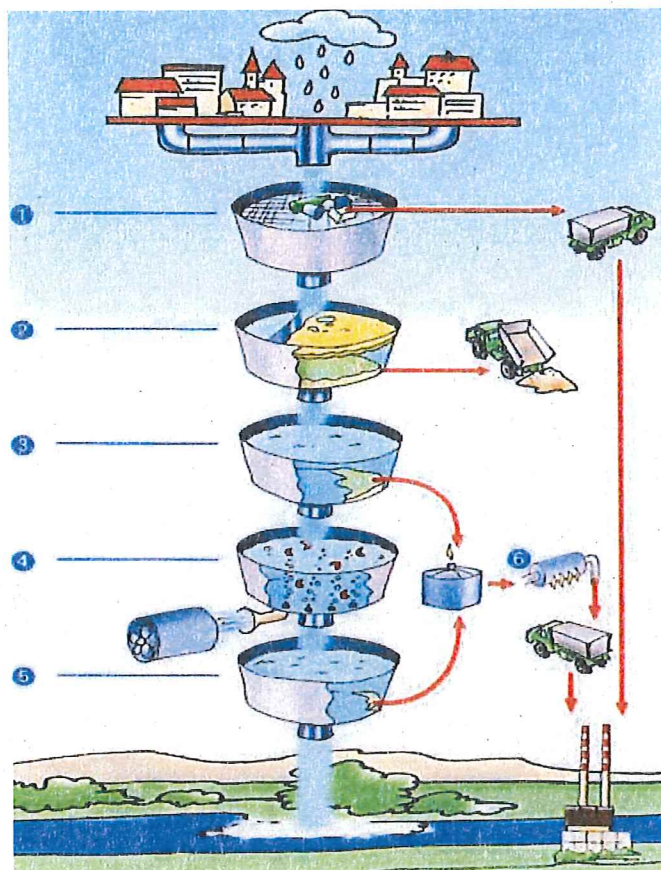
Quelques chiffres :

Année de construction: 1970

Rénovation: 1996

Capacité: 17'000 EH (équivalents habitants)

STEP



Energies

Volume annuel traité: 772'000 m³

Consommation d'électricité: 635'000 kW

Consommation d'huile de chauffage: 12'200 litres

Consommables

Floculent - polymère: Densadeg 3'475 kg, centrifugeuse 8'400 kg

Réactif pour traitement primaire: FeCl₃ 144'500 litres

Production de déchets

Dégrilleur d'entrée: 56 m³ (~84 tonnes)

Boues déshydratées: 1'075 tonnes

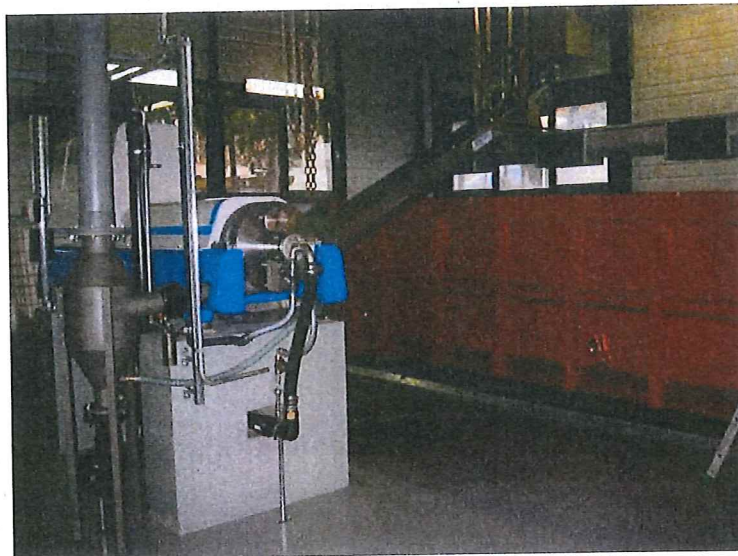
Personnel d'exploitation

Postes de travail: ~2.6 EPT

3 collaborateurs, fonctionnement 24/24 h.; 365/365 j., service de piquet, analyses, relevés divers

Tâches annexes: entretien technique général – maintenance préventive, entretien du site

Centrifugeuse



Objectifs de la centrifugeuse

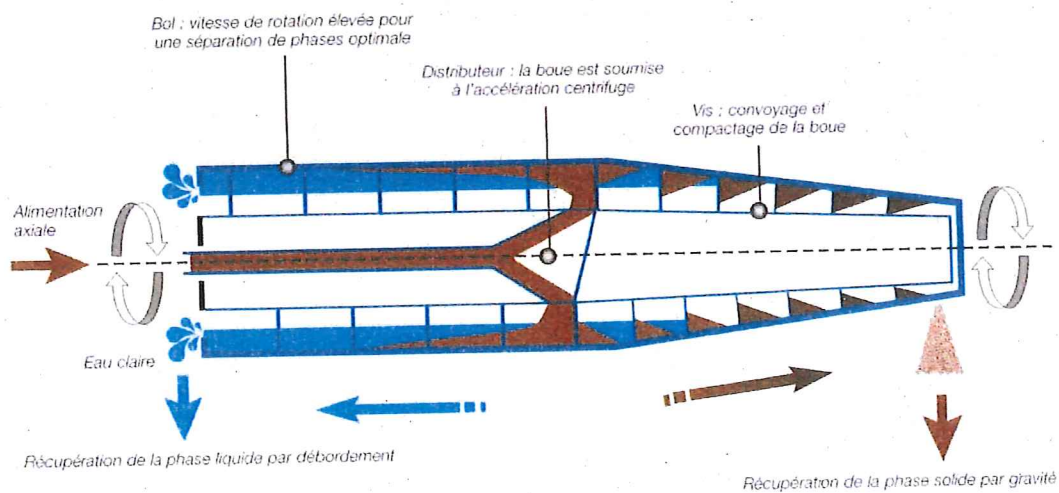
Déshydrater les boues avec une qualité constante

Réduire la consommation d'eau potable

Réduire les coûts de transport par le chargement de grandes bennes

Garantir la prise en charge de l'augmentation des volumes traités

Principe d'une centrifugeuse



Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Les grands défis :

Juguler les pollutions: dysfonctionnement de la STEP (biologie)
Restreindre les eaux parasites: mise en application des PGEE communaux
Réalisation des systèmes séparatifs EU – EC, suppression des déversoirs d'orages
Amélioration des drainages, nappes souterraines.

L'avenir ...

Traitement des micropolluants: selon la législation fédérale et les tests en cours à Vidy.

Axes de travail

Mise à niveau des installations
Rénovation des installations techniques
Biologie (ajout d'un bassin de biofiltration)
Filtre à charbon actif
Ozonisation
Raccordement sur Lausanne-Vidy.

La séance se poursuit par une visite complète du site. La Commission tient à relever la propreté et le bon entretien des installations.

Presse à bande



Séance du 7 avril 2010

Contrôle des comptes communaux

M. Pierre Kaelin, Syndic, et M. Claude Salzmann, boursier communal, présentent les comptes communaux de manière claire et précise et répondent aux questions des commissaires.

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Après leur départ, la Commission de Gestion, avec l'aide d'un représentant de la Commission des Finances, procède à la vérification des comptes par pointages. Une liste de questions et des pièces requises est établie en vue d'être traitée lors de notre prochaine séance.

Rapport de la Commission des Finances sur les comptes communaux 2009 (rapporteur Charles Karlen)

L'exercice 2009 se boucle sur un résultat favorable de CHF 2'989'937.- après attribution de fr. 5 mios. au fonds de réserve, alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de CHF 1'969'600.-.

Cet écart très favorable de plus de fr. 6 mios. provient principalement des facteurs suivants:

1- Revenus exceptionnels

La vente du collège de la Planta et liquidation de l'AIC pour fr. 4.89 mios. soit CHF 291'900.- de plus que prévu au budget. La régularisation des acomptes complémentaires des contribuables physiques, suite à l'introduction par le canton d'un nouveau système informatique, apporte un gain unique de CHF 510'000.-

2- Rentrées d'impôts

Le poste impôts, net des défalcatons, intérêts et pertes sur débiteurs, s'est accru de fr. 3.45 mios. soit plus 13% par rapport à 2008 malgré la récession dont les effets sur les revenus fiscaux sont décalés d'un voir deux ans. De plus la région lémanique, qui jouit d'un bon dynamisme, a moins souffert de la conjoncture et la commune a vu arriver de nouveaux contribuables. Au final c'est un écart positif de fr. 4 mios. par rapport au budget à CHF 30'022'610.-

Les principales variations sont:

- personnes morales : CHF 729'200.-
- personnes physiques: CHF 2'140'000.- (sans gain exceptionnel)
- droits de mutation : CHF -127'900.-
- Les successions et donations : CHF 584'100.-

3- Fonds de péréquation et facture sociale

Les comptes 2009 ont été influencés par l'ajustement de clôture 2008 et le décompte final du fonds de péréquation pour ladite année. La différence en notre faveur s'élève à CHF 2'986'678.-. Cependant en raison de l'augmentation de la valeur du point d'impôt "péréquation" et l'augmentation prévisible de la facture sociale un ajustement de clôture de CHF 3'282'124.- à été enregistré pour 2009.

Charges de fonctionnement

Les mesures prises pour maîtriser les coûts apportent de bons résultats, en particulier dans la gestion des assurances, les frais de téléphone et la location de

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

périphériques d'impression. Sans l'attribution extraordinaire à la réserve générale, les charges de fonctionnement diminuent de 3.4%, parmi les baisses principales on retrouve le prix des combustibles, qui se payaient au prix fort lors de l'établissement du budget. Une liste plus exhaustive se trouve en point 2.1 du préambule.

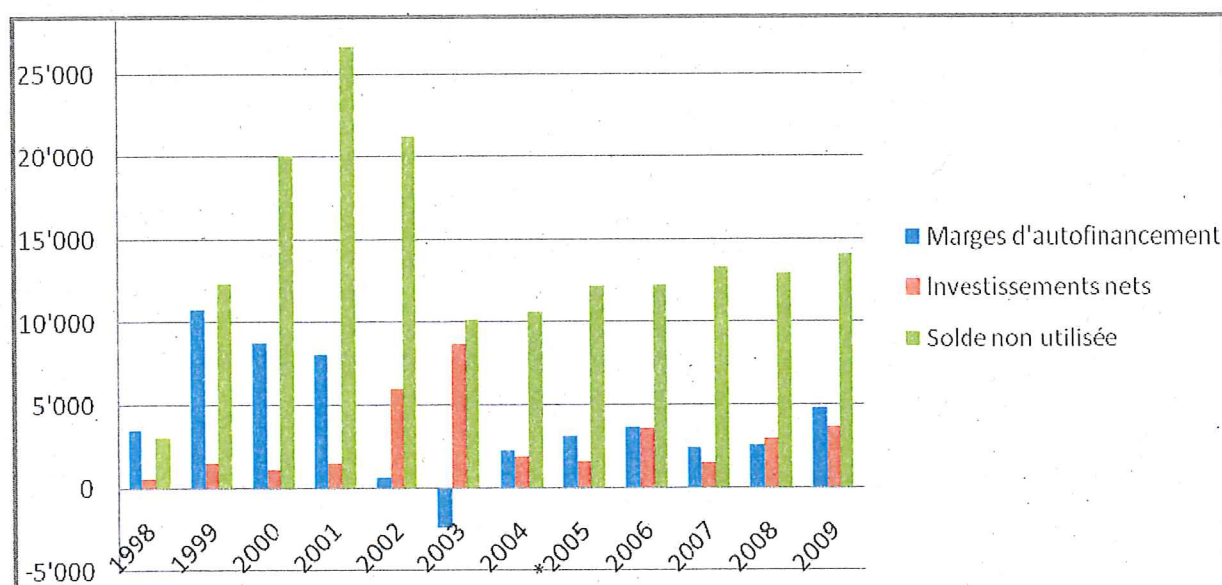
Analyse des marges d'autofinancement et des dépenses d'investissement

Utilisation des marges d'autofinancement de 1998 à 2009 (en milliers de Fr.)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005*	2006	2007	2008	2009
Marges d'auto-financement	3'531	10'762	8'786	8'055	580	-2'414	2'294	3'088	3'685	2'457	2'558	4'787
Investissements nets	513	1'400	1'128	1'422	5'993	8'677	1'829	1'497	3'593	1'441	2'956	3'636
Solde non utilisé	3'018	12'380	20'038	26'671	21'258	10'167	10'632	12'223	12'315	13'331	12'933	14'084

Selon chiffres de la bourse communale

(*) Sans produit de la vente du réseau à SIE SA et du télé-réseau à TVT Services SA de 28 millions.



Bilan et ratios

A fin 2009, le patrimoine net se monte à environ 31 millions, soit CHF 2'826.-/habitant. Les fonds étrangers (dette brute) se montent à CHF 29'182'909.- ou 34% du bilan. On constate une diminution de l'endettement, alors que les investissements ont progressé. La quotité des intérêts de la dette reste très faible à 1.6% ce qui est un bon taux au prix actuel de l'argent. Le degré d'autofinancement est de 131.7% soit au delà des 80% préconisés. La capacité d'autofinancement est bonne également à 10.9%. Globalement la situation financière après l'exercice 2009 est stable et équilibrée. Pour rappel le plan des investissements prévoit une dépense cumulée pour la période 2010-2013 de 40 mios.

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Séance du 14 avril 2010

Contrôle des comptes intercommunaux

Comme pour le contrôle des comptes communaux, la Commission de Gestion peut compter sur la présence du délégué de la Commission des Finances.

Après avoir pris connaissance des réponses reçues suite aux questions sur les comptes communaux, la Commission procède au contrôle des comptes du SDIS, de la Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge, du Chalet des Alouettes, de la STEP de Bussigny ainsi que des comptes de la STEP de Lausanne.

La Commission n'a pas de question à transmettre au boursier communal.

Rapport de la Commission des Finances sur les comptes intercommunaux 2009 (rapporteur Charles Karlen)

Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge, comptes 2009 et bilan.

L'amortissement complet des réparations importantes des dégâts dus à la crue du 26 juillet 2008 pour un total de CHF 201'197.- a fortement influencé le poste 460.4800 "Prélèvements sur fonds de réserve", dont le total se monte à CHF 309'873.- Ces travaux sont comptabilisés au compte 460.5010.105. Le poste 460.4800 enregistre également l'amortissement des travaux courants (réhabilitation de collecteurs à Renens et Crissier) ainsi que CHF 5'172.- d'excédent de charges d'exploitation. Les taxes de transit facturées aux communes en amont ont apporté CHF 84'806.- soit environ fr.8'200 de moins que prévu au budget. Le fonds de rénovation, compte 9281 se monte à CHF 565'301.65 au 31.12.2009. Une étude pour modifier la clé de répartition des frais de fonctionnement est en cours.

Station d'épuration des eaux usées de Bussignyprès-Lausanne, comptes d'exploitation 2009.

L'excédent charges d'exploitations totale se monte à CHF 881'974.- soit 6.7% de moins que le budget prévu. Par rapport aux comptes 2008 l'amélioration représente 16.6%. L'électricité fait désormais l'objet d'une comptabilisation séparée, au compte 461.3123 "Achats et consommation d'électricité". La nouvelle convention de participation des tiers a permis de doubler le montant prévu au budget et totaliser ainsi CHF 10'463.- de revenus.

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Entente intercommunale Crissier - Écublens - St-Sulpice pour l'exploitation du Chalet "Les Alouettes" à Morgins, comptes 2009 et bilan.

Les comptes 2009 se clôturent sur un montant de CHF 990'222.-, inférieur au budget d'environ fr. 52'500, mais en augmentation de 12.8% par rapport à 2008. La fréquentation par les enfants pour l'école ou les camps de vacances est en augmentation de près de 5% par rapport à 2008 et totalise 7'772 jours/enfant. Ecublens enregistre la plus forte hausse avec près de 4'000 j./e. au total, soit plus 330 j./e. Cette augmentation, moins importante que celle prévue au budget, se répercute peu sur le décompte final d'exploitation. Pour notre commune, il est de CHF 339'023.-+ CHF 23'316.- pour les frais immobiliers, soit une diminution d'environ fr. 37'000. Un montant CHF 5'000 a été prélevé du "fonds de renouvellement et de rénovation" N° 9281.01, qui présente au 31.12.2009 un solde de CHF 221'048.38.

SDIS CHAMBERONNE, comptes 2009 et bilan.

La légère différence entre le montant de CHF 203'474.90 enregistré dans les comptes communaux (650.3521) et celui de CHF 200'761.75, quote-part de la commune d'Ecublens (651.4121.01) des comptes SDIS provient du bouclage tardif de ceux-ci. Les charges sont inférieures de près de fr. 38'000 à celles budgétées et s'élèvent à CHF 534'675.-. Les revenus augmentent de fr. 11'700 à CHF 165'744.75. Les comptes et le bilan n'appellent pas de remarques supplémentaires.

Séance du 28 avril 2010

Préparation des questions à la Municipalité

La séance est consacrée à préparer la liste des questions que la Commission va soumettre à la Municipalité.

Séance du 5 mai 2010

Rencontre avec la fiduciaire

La Commission de Gestion et la Commission des Finances se sont réunies à la grande salle du Motty pour la lecture du rapport de la fiduciaire.

Assistaient à la séance plusieurs Municipaux, le Syndic en sa qualité de responsable du département des finances, MM. Gérald Balimann et Jean-Philippe Dupraz de la fiduciaire Fidinter, M. Claude Salzmann, boursier communal et son nouvel adjoint M. Bijan Kaweh.

M. Balimann rappelle que, selon le mandat que leur a confié la Municipalité, la fiduciaire a procédé au contrôle restreint des comptes communaux, conformément à la norme suisse y relative et aux directives émises par le Département des institutions et des relations extérieures (DIRE).

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Les membres de la fiduciaire ont passé en revue l'ensemble du rapport, chapitre par chapitre. Les commissaires ont pu poser toutes les questions qu'ils désiraient et ont obtenu les éclaircissements désirés.

Outre le contrôle des comptes communaux, la fiduciaire a procédé, sur mandat de la Municipalité, à l'examen des comptes de la société coopérative du refuge et au suivi des recommandations formulées lors du contrôle des comptes 2008 de l'Association des Parents pour la Petite Enfance (APPE). La fiduciaire constate que l'organisation des structures ayant trait à la petite enfance est en pleine phase transitoire, raison pour laquelle il n'est pas possible d'apprécier le suivi des recommandations émises lors du contrôle des comptes 2008.

Dans les conclusions de son rapport, la fiduciaire tient à relever que lors des contrôles pour l'exercice 2009, la documentation, la préparation des dossiers et les renseignements fournis étaient d'une très bonne qualité. Elle n'a pas rencontré d'élément permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et au Règlement de la comptabilité des communes du Canton de Vaud. Elle donne un préavis favorable à l'approbation des comptes de l'exercice 2009, tels qu'ils sont présentés.

Pour terminer, MM. Balimann et Dupraz ont chaleureusement remercié M. Salzmann, boursier communal, pour son excellent travail.

Séance du 11 mai 2010

Préparation de la rencontre avec la Municipalité

Dans la première partie de la séance, la Commission procède à la lecture des réponses aux questions qu'elle a soumises à la Municipalité. La Commission commente les réponses et retient les points à approfondir oralement lors de sa rencontre avec la Municipalité le 17 mai.

La Commission passe ensuite en revue le rapport de gestion de la Municipalité et note les différents points dont elle souhaite discuter lors de la réunion.

Séance du 17 mai 2010

Rencontre avec la Municipalité

La Commission de Gestion est reçue à Mon Repos par la Municipalité in corpore ainsi que M. Poget, secrétaire municipal. La première partie de séance est consacrée à l'analyse des réponses aux questions que la Commission a envoyées à la Municipalité.

La deuxième partie de la séance est réservée au rapport de gestion de la Municipalité et permet aux commissaires de poser toutes les questions souhaitées. Les commissaires se disent impressionnés par la qualité du rapport.

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

Séance du 2 juin 2010

Finalisation du rapport

Cette dernière séance est consacrée à la finalisation des travaux de la Commission, soit le choix des questions retenues pour la Municipalité, l'énoncé des vœux de la Commission et la finalisation du présent rapport.

Questions à la Municipalité

1. En l'absence d'une Commission du personnel, comment sont réglés les conflits entre les différents acteurs de l'administration communale ?
2. Quel est le coût de la réfection du Tir-Fédéral entre Concorde et Citadelle (Compte 430.3142) ?
3. Quelle est l'appréciation de la Municipalité concernant la réalisation du giratoire Rte Neuve – Ch. de la Colline, et quel est l'avis des TL ?
4. Quel est le pouvoir de la Municipalité concernant le choix des tracés TL dans notre commune ?
5. Quelle est la caisse de pension du personnel communal et quel est son taux de couverture ?
6. Avez-vous enregistré des plaintes liées aux odeurs, suite à l'introduction du ramassage des déchets verts ?
7. Quelles mesures la Municipalité a-t-elle prises pour remédier aux odeurs incommodantes et nauséabondes qui règnent parfois sur la plaine du Croset et qui constituent un problème récurrent ?

Vœux 2010

La Commission souhaite que la Municipalité évalue les futurs besoins en places de réfectoire et dans quelle mesure elle pourra y satisfaire.

Remerciements

La Commission de Gestion tient à remercier tous les membres de la Municipalité ainsi que tous les collaborateurs de la commune pour la qualité du travail fourni, pour leur disponibilité ainsi que pour leur collaboration.

Des remerciements particuliers vont à :

- M. Claude Salzmann, boursier communal, pour sa présence lors des séances de travail de la Commission et le remercie vivement pour la qualité, la rapidité et la précision des réponses fournies aux questions qui lui ont été posées.

Commission de Gestion pour l'exercice 2009

- M. Philippe Poget, secrétaire municipal, pour sa précieuse collaboration tout au long de notre mandat.
- La Municipalité pour l'excellente qualité de son rapport de gestion et les réponses apportées lors de diverses séances.

Il est à relever que le représentant de l'UDC, qui n'a participé qu'à une visite sur 14 séances, n'a pas perturbé le travail de notre Commission qui s'est déroulé dans un excellent état d'esprit.

Conclusions

Arrivée au terme de son mandat, la Commission de Gestion 2009/2010 pour l'exercice 2009 vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux d'approuver :

La gestion de l'administration communale pour l'exercice 2009 ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2009.

De donner décharge de leur gestion à la Municipalité et, par son entremise, aux différents services concernés pour tout ce qui concerne l'exercice 2009.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion 2009/2010 pour l'exercice 2009 vous prie de bien vouloir la libérer de son mandat.

Ecublens, le 3 juin 2010

Pour la Commission de Gestion

Le Président



Germain Schaffner

Le Rapporteur



Jean-Michel Barbey